

LE TUMULUS DU PUY-DE-LAFONT, COMMUNE DE SAINT-PRIEST-DE-GIMEL (Corrèze)

par Guy LINTZ

Le tumulus du *Puy-de-Lafont*, découvert en 1970, au cours d'une prospection¹, fut fouillé de 1971 à 1973². C'est un monument complexe limité par un anneau de pierres posées à plat. Son architecture comprend deux murs concentriques autour d'un tumulus primitif (fig. 1). Le rituel funéraire apparaît lié à un culte solaire, sous deux formes : orientations solsticiales matérialisées dans l'architecture du monument et fragments de galets de quartz jetés sur le tumulus à une phase de sa construction.

Ce tumulus est situé sur le socle granitique du plateau corrèzien³, à 595 m d'altitude, sur un sommet appelé *Puy-de-Lafont*⁴. Celui-ci appartient à un massif dont le point culminant, situé en bordure de la faille d'Argentat à Bourganeuf, est le *Puy-de-l'Aiguille*, d'une altitude de 605 m qui domine la région environnante. Vers le sud du département, seul le massif de *Roche-de-Vic* (636 m) le dépasse sensiblement. Du *Puy-de-Lafont*, la vue s'étend jusqu'au massif des Monédières au nord-ouest, et jusqu'aux monts d'Auvergne au sud-est.

Ce massif du *Puy-de-l'Aiguille* renferme une douzaine de tertres funéraires, repérés pour la plupart lors de prospections effectuées entre 1970 et 1973 (les numéros suivants renvoient à la fig. 2).

1. *Tumulus n° 1 du Puy-de-Lafont*, commune de Saint-Priest-de-Gimel (coordonnées : x = 565, 250 ; y = 333, 300). Ce tumulus fait l'objet de la présente note.

2. *Tumulus n° 2 du Puy-de-Lafont*, commune de Saint-Priest-de-Gimel (coordonnées : x = 565, 300 ; y = 333, 300). Ce tumulus, situé dans la même parcelle et à 50 m du précédent, se trouve à l'amorce d'une forte pente. Diamètre : 10 m ; hauteur : 0,80 m.

1 G. LINTZ, *Quelques nouveaux tumuli en Haute et Moyenne Corrèze*, dans *Bull. de la Soc. historique et archéologique de la Corrèze*, 92, 1970, p. 51-53.

2 J. ALLAIN, *Informations archéologiques*, dans *Gallia*, 31, 1973, p. 429-432. Yves DE KISCH, *id.*, dans *Gallia*, 33, 1975, p. 441-442. J.-L. et J.-S. COUCHARD et G. LINTZ, *Constructions et monuments préhistoriques de la Corrèze*, fasc. 2, Suppl. au *Bull. de la Soc. historique et archéologique de la Corrèze*, t. 93, 1973, p. 329-336.

3 Carte géologique au 1/50 000, feuille 762, La Roche Canillac, 1978 : Leucogranites hétérogènes à loupes surmicacées et enclaves mobilisées de micaschistes à sillimanites.

4 Parcelle n° 393, section B du cadastre de la commune de Saint-Priest-de-Gimel.



1 Vue d'ensemble du tumulus après la fouille, prise du sud-est.

3. *Tumulus de la Siréjade*, commune de Saint-Priest-de-Gimel (coordonnées : x = 565, 500 ; y = 332, 850). Ce tumulus présente une légère dépression centrale. Diamètre : 12 m ; hauteur : 0,70 m.

4. *Tumulus du Puy de Caux*, commune de Saint-Priest-de-Gimel (coordonnées : x = 564, 625 ; y = 334, 500). Diamètre : 15 m ; hauteur : 0,80 m.

5. *Tumulus de Ruffaud*, commune de Saint-Priest-de-Gimel (coordonnées : x = 563, 400 ; y = 334, 200). Ce tumulus de petite taille a été fouillé, peut-être au siècle dernier par M^{lle} de Boxberg. Diamètre : 9 m ; hauteur : 0,50 m.

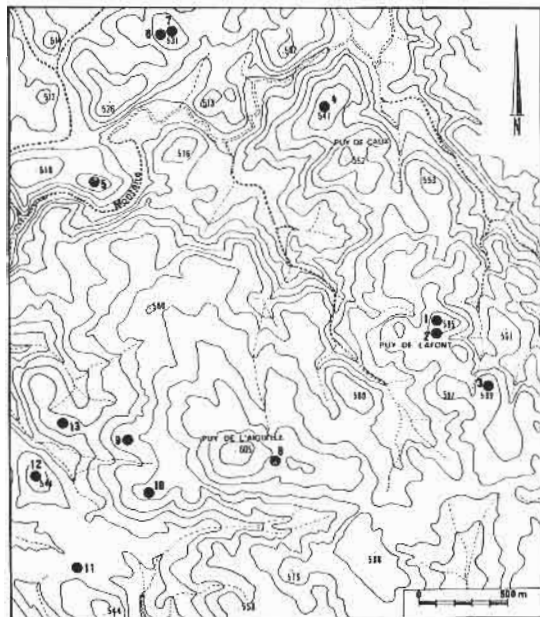
6 et 7. *Tumulus du Mons*, commune de Saint-Priest-de-Gimel (coordonnées : x = 563, 800 ; y = 334, 900). Ces deux tertres funéraires ont été détruits au cours de travaux de défrichage, avant que nous ayons pu les relever.

8. *Tumulus n° 1 du Puy-de-l'Aiguille*, commune de Saint-Priest-de-Gimel (coordonnées : x = 564, 250 ; y = 332, 600). Ce tertre, situé en contrebas du sommet, fut fouillé vers 1864 par M^{lle} de Boxberg ; il a livré un fond de casque en bronze, des boucles et un fragment de bracelet en bronze, un disque en verre blanc et bleu et des poteries⁵. Il présente actuellement un cratère de 6 m de diamètre et, au nord-est, une tranchée longue de 5 m et large de 3 m. Diamètre : 20 m ; hauteur : 1 m.

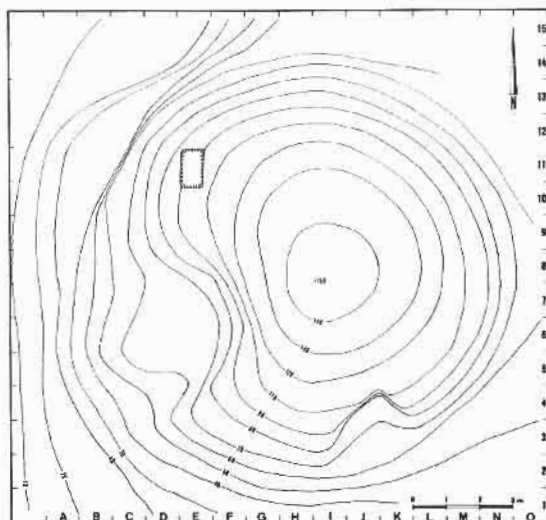
9. *Tumulus n° 2 du Puy-de-l'Aiguille*, commune de Saint-Priest-de-Gimel (coordonnées : x = 563, 600 ; y = 332, 650). Lorsque nous l'avons découvert, ce tumulus venait d'être profondément perturbé par des travaux de reboisement. En surface, nous avons recueilli un tesson de céramique et des débris d'os calcinés. Diamètre : 15 m ; hauteur : 0,60 m.

10. *Tumulus n° 3 du Puy-de-l'Aiguille*, commune de Gimel (coordonnées : x = 563, 575 ; y = 332, 350). Ce tumulus, coupé par un sentier forestier et de dimensions réduites, nous semble douteux. Diamètre : 6 m ; hauteur : 0,40 m.

⁵ Bibliographie dans J.-L. et J.-S. COUCHARD, *Atlas d'archéologie préhistorique de la Corrèze*, Brive, 1970, n° 240, p. 37. Voir aussi : Ida DE BOXBERG, *Fouille d'un tumulus*, dans *Annales de la Soc. d'Agriculture, Sciences et Commerce du Puy*, vol. XXVII, 1867, p. 146-147.



2 Situation des tertres funéraires autour du Puy de l'Aiguille. Le tumulus fouillé est le n° 1. Équidistance des courbes de niveau : 10 m.



3 Le tumulus du Puy de Lafont avant la fouille. Équidistance des courbes de niveau : 10 cm.

11. *Tumulus n° 1 des Quatre-roules*, commune de Gimel (coordonnées : x = 563, 250 ; y = 331, 950). Ce tumulus de grandes dimensions se trouve sur un terrain plat, au pied du Puy-de-l'Aiguille. Diamètre : 30 m ; hauteur : 1,10 m.

12. *Tumulus n° 2 des Quatre-roules*, commune de Gimel (coordonnées : x = 563, 150 ; y = 332, 275).

13. *Tumulus de l'Étang-de-la-Borie*, commune de Gimel (coordonnées : x = 563, 250 ; y = 332, 875). Diamètre : 15 m ; hauteur : 0,80 m.

Ces tertres funéraires se rattachent au groupe du haut bassin de la Montane où nous avons repéré une quinzaine d'autres tumulus : communes de Gimel et de Corrèze : trois tertres au lieu-dit *Puy d'Urlan*⁶, — commune de Corrèze : un grand tertre à 500 m à l'est des *Quatre routes*, — commune d'Eyrein : quatre tertres à 900 m au sud de la Jugie⁷ et quatre autres à 1000 m au sud de *Treins*⁸, — commune de Vitrac : deux tertres au sud du Mons-Gare et un autre à 800 m à l'ouest du Mons.

6 L'un d'eux, fouillé anciennement, est peut-être celui que M^{lle} de Boxberg mentionne dans les *Annales de la Société d'Agriculture, Sciences et Commerce du Puy*, vol. XXV11, 1867, p. 150-151. Le matériel qu'elle décrit ne semble toutefois pas protohistorique.

7 Deux d'entre eux étaient connus : N. Lucas SHADWELL, *Un tumulus gallo-romain de la 2^e moitié du 11^e siècle*, dans *Bull. de la Soc. des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, 58, 1936, p. 115-125.

8 Un autre aurait été détruit près de la voie ferrée, au nord-ouest de Treins : Marius VAZELLES, *Quelques tumulus en Haute Corrèze*, dans *Bull. de la Soc. des Lettres, Sciences et Arts de la Corrèze*, fasc. 1, 1960, p. 15.

Avant la fouille, le tumulus du *Puy-de-Lafont*, situé au milieu d'un champ récemment défriché, était couvert de genévriers, fougères et ronces. Il avait la forme d'un dôme légèrement conique, de 13 à 14 m de diamètre et 1,10 m de hauteur. Le relevé topographique effectué après nettoyage fait apparaître plusieurs perturbations dont la plus importante affecte le quadrant sud-ouest (voir plan : fig. 3). Ce secteur a servi en effet de carrière à une date récente. A trois autres endroits (quadrant sud-est, bordure et milieu du quadrant nord-ouest) des destructions récentes sont l'œuvre du propriétaire actuel qui souhaitait connaître la nature de cette éminence. Le décapage de la surface a révélé des destructions plus anciennes qui ont détérioré la chape de pierres sans affecter le profil initial du tertre : c'est le cas dans la partie subsistante du quadrant sud-ouest et en bordure du quadrant nord-est.

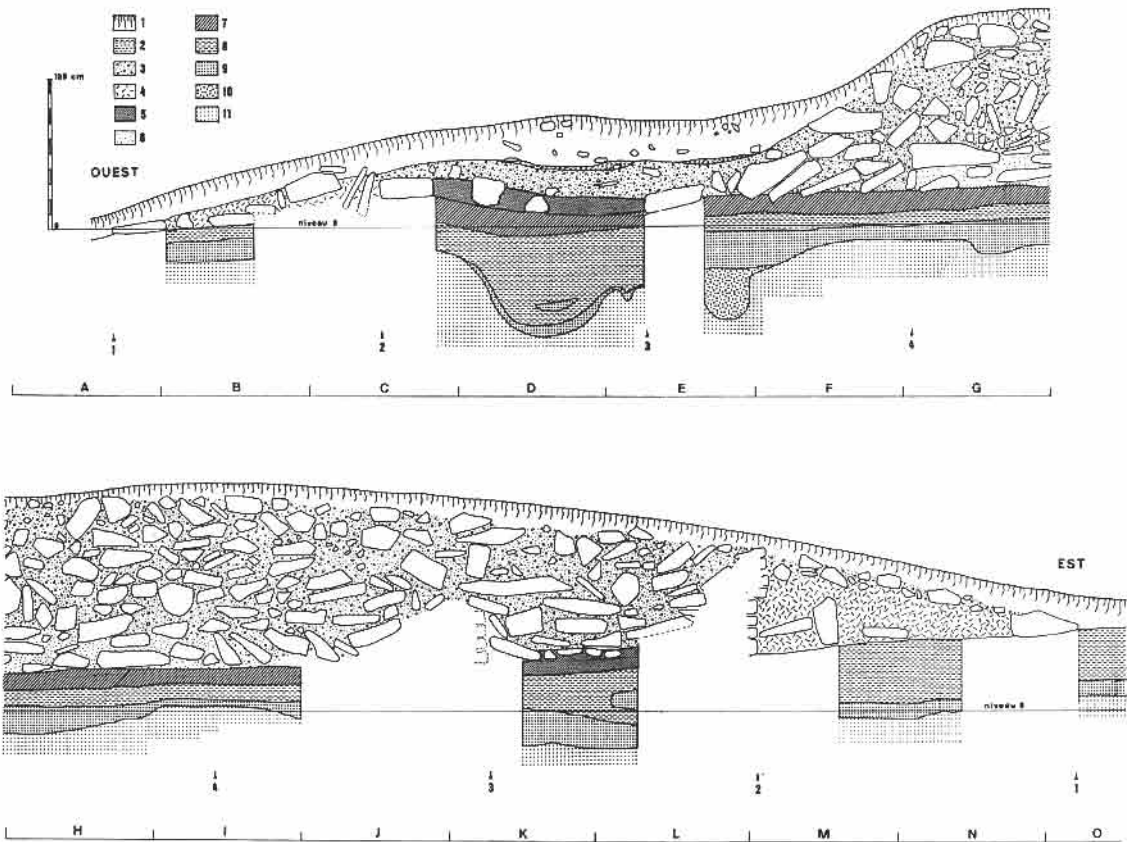
La fouille fut conduite par décapages successifs de niveaux de pierres : après enlèvement d'une couche de pierres non structurées, la terre ou les graviers qui comblaient les interstices étaient fouillés ; ensuite la nouvelle couche de pierres était photographiée et relevée si nécessaire.

Pour la fouille, le tertre fut divisé en quadrants dont les limites, orientées suivant les points cardinaux, correspondent à celles des bandes 7-8 et H-I. Nous avons fouillé simultanément les quadrants sud-ouest et nord-ouest ainsi qu'un carré de quatre mètres de côté dans la zone centrale. Les parties subsistantes, conservées comme témoins, furent fouillées postérieurement. Le désaxement vers l'est de ce découpage, décidé lors du relevé de surface, a pour cause la modification de la forme générale du tertre dans sa partie ouest. Le niveau 0 correspond au niveau du sol à l'origine du carroyage (angle sud-ouest).

L'ARCHITECTURE.

Le monument fut construit en plusieurs étapes que la fouille a, le plus souvent, permis de distinguer. L'architecture complexe de ce monument sera décrite, dans la mesure du possible, en suivant les différentes étapes de sa construction. La pierre utilisée, tant pour les parties bâties que pour le remplissage, est un granit à deux micas, légèrement métamorphisé, que l'on trouve sur place sous forme de dalles aux faces planes. Cette roche est friable et gélive.

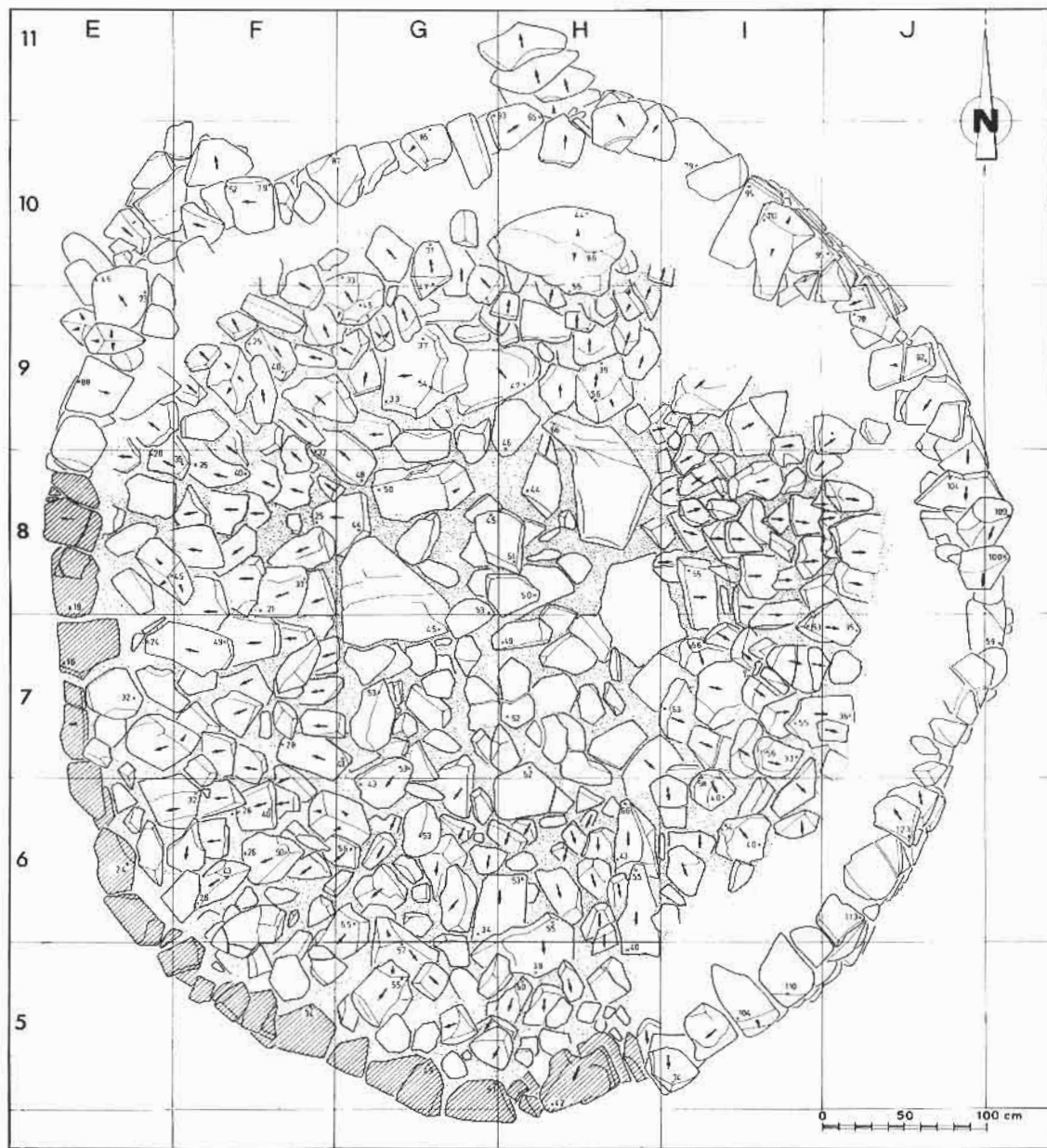
L'anneau externe : c'est un cercle de pierres posées à plat sur le sol naturel. Il délimite le tumulus en suivant la pente naturelle du terrain, avec une dénivellation de 0,55 m d'est en ouest. Le mode de construction de cet anneau varie d'un point à un autre. Sa régularité dans le quadrant sud-ouest ne se retrouve pas ailleurs. A cet endroit, les pierres parfaitement appareillées, ont une épaisseur constante. Dans les carrés L 13, O 7 et F 14, de grosses pierres dont la longueur peut atteindre 1 m dépassent de l'alignement ; dans les carrés J-H-I 14, elles sont de faible dimension. Dans l'angle sud-est du carré M 5, les pierres de l'anneau sont petites et plantées de chant. Partout, même lorsqu'elles ne sont pas parfaitement alignées, ces pierres se distinguent de la chape de surface par leurs dimensions plus importantes (fig. 4). Le diamètre de l'anneau varie entre 13,20 m et 13,60 m, selon la disposition des pierres.



5 Coupe ouest-est du tumulus : 1, terre noire de surface contenant une forte proportion d'humus et de gravier ; 2, terre noire fine ; 3, terre graveleuse provenant en grande partie de la désagrégation des pierres ; 4, terre brun jaune fine et meuble contenant quelques charbons de bois ; 5, terre noirâtre tassée et petites pierres entre les murs nos 1 et 2 ; 6, terre très fine et très meuble de couleur jaune ; 7, terre brun noir contenant des charbons de bois, couche d'égalisation ; 8, terre brun jaune (sol naturel) ; 9, terre jaunâtre contenant du petit gravier (décomposition de la roche) ; 10, même composition que la couche 9 mais la couleur est légèrement grise ; 11, roche en place, granit à mica blanc et noir. Les pierres sont laissées en blanc ; les chiffres fléchés indiquent les différentes parties de l'architecture : 1, anneau externe ; 2, mur n° 1 ; 3, mur n° 2 ; 4, cercle central de pierres posées à plat.

L'aplanissement de la zone de construction du monument : des sondages en profondeur et les relevés d'architecture ont nettement mis en évidence le nivellement du sol à l'intérieur de l'anneau. La terre enlevée à l'est fut apportée à l'ouest pour atténuer la pente naturelle du terrain. Ainsi la dénivellation fut ramenée à 0,15 m (voir, sur la fig. 5, les différences de niveau entre le mur n° 1 et l'anneau).

Cette couche rapportée (couche n° 7 sur la coupe) est légèrement plus sombre que la couche inférieure ; elle renferme quelques charbons de bois, surtout dans sa partie supérieure où elle est plus foncée. La couche n° 8 est un mélange de terre jaunâtre et de terre brune. Les couches nos 9 et 10 qui contiennent beaucoup de graviers correspondent à la roche décomposée ; elles surmontent directement la roche en place qui se délite en dalles épaisses de 0,10 à 0,20 m.



6 Plan du tumulus primitif. Les pierres hachurées correspondent à la base du mur n° 2.

La construction du « tumulus primitif » (fig. 6) : c'est sur le sol nivelé que fut édifié le tumulus. Un premier cercle de 2,40 m de diamètre et de 0,35 m de hauteur fut construit au centre du monument, à l'aide de pierres posées à plat. Le gabarit des pierres est légèrement plus réduit en surface, sur l'axe nord-sud où elles sont disposées sur deux rangées contiguës placées au même niveau. Entre les pierres, de la terre jaune très fine et très meuble comble les interstices. Des petites pierres régularisent la circonférence de ce cercle.



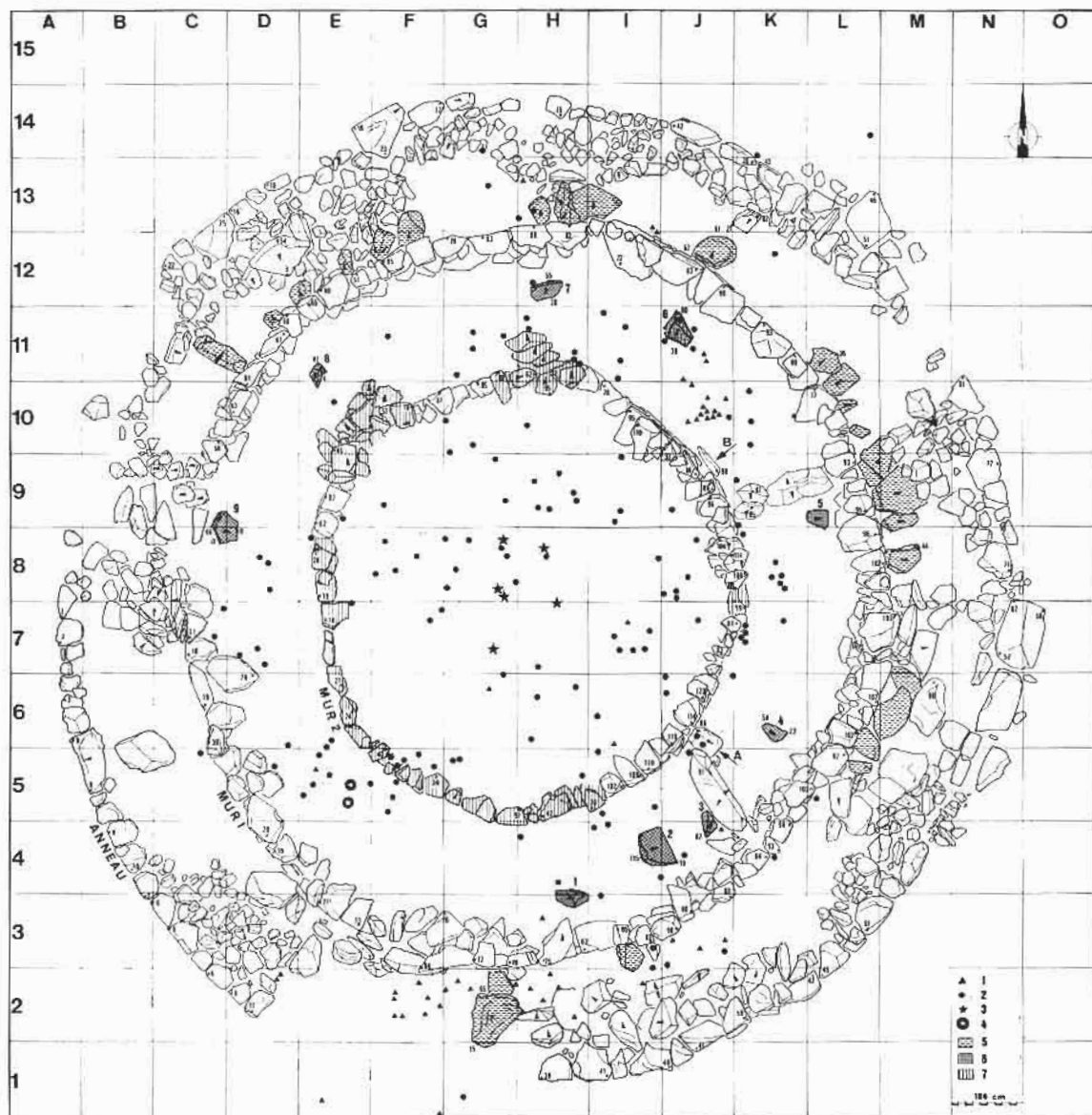
8 Surface du « tumulus primitif » régularisé par de petites pierres. Au *second plan à droite* : grande pierre à pendage interne ; à *gauche* : pierres empilées.

7 Couronne de pierres imbriquées à la base du
← « tumulus primitif ».

Des pierres plates, de dimensions irrégulières, sont appuyées contre ce noyau central pour former une couronne large de 1,80 m (fig. 7). Au fur et à mesure que l'on s'éloigne du centre, l'inclinaison des pierres, bien imbriquées, diminue progressivement ; de 45° près du noyau central, elle passe à 20-30° près de la base du mur n° 2. Celui-ci, à cette phase de la construction, est matérialisé par un rang de pierres placées à plat, de même, probablement, que le mur n° 1. La surface de ce petit tumulus de 6 m de diamètre est ensuite régularisée à l'aide de petites pierres (fig. 8). Les interstices entre les pierres imbriquées sont comblés de terre jaune beaucoup moins fine que celle utilisée pour le noyau central. C'est à cette étape de la construction de la zone centrale que sont jetés les fragments de galets de quartz, retrouvés pour la plupart entre les petites pierres.

La construction d'un cercle de pierres plantées : il n'est pas possible de situer exactement le moment de la mise en place des pierres fichées en terre. Elles peuvent l'avoir été au plus tôt après le nivellement du sol et au plus tard après la construction du mur n° 2. Ces pierres, numérotées de 1 à 9 sur le plan d'ensemble (fig. 9), sont disposées en cercle régulier de 8,40 m de diamètre. Ce sont les seules composantes du monument qui s'enfoncent de 0,20 m dans le niveau de construction. L'une d'elles (n° 2) dépassait la chape de surface de 0,20 m : c'est une pierre plate, haute de 1 m et large de 0,55 m. La hauteur des pierres par rapport au niveau du sol varie entre 0,35 m pour la pierre n° 7 et 0,60 m pour la pierre n° 3.

Le mur n° 2 : ce mur a été élevé sur la limite du tumulus central. A plusieurs endroits, il n'a pas été retrouvé, soit qu'il ait été détruit lors du prélèvement récent de matériaux, soit qu'il se soit écroulé peu de temps après sa construction. Il n'a, de fait, été retrouvé sur une longueur importante que dans les quadrants nord-est et sud-est dans lesquels se situent les orientations solsticiales (fig. 10). Il ne comporte qu'un seul parement externe construit en dalles plates de dimensions variables, excédant rarement 0,40 m. Les pierres n'ont pas été choisies avec un très grand soin, leur appareillage n'est pas régulier et les joints verticaux

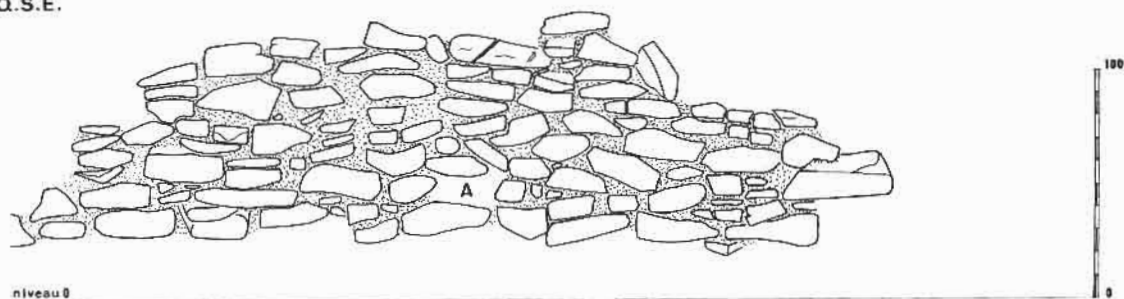


9 Plan général des architectures et répartition du mobilier : 1, tesson de céramique ; 2, fragment de galet de quartz ; 3, fer ; 4, bracelet ; 5, contrefort ; 6, pierres plantées numérotées de 1 à 9 ; 7, mur n° 2 écroulé ; A et B, orientation solsticiales.

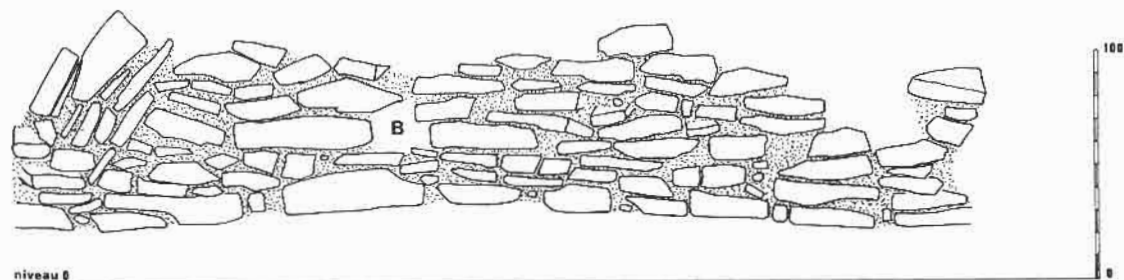
se superposent souvent. Sa hauteur n'est pas uniforme; elle peut atteindre 1 m, mais la moyenne se situe vers 0,75 m.

C'est dans ce parement que sont ménagées deux petites « fenêtres » masquées par des pierres de chant. Celle du quadrant sud-est (A) paraît peu importante mais les pierres qui la surmontent se sont légèrement affaissées; celle du quadrant nord-est (B) est plus nette. Il s'agit de grosses pierres dont les dimensions (0,48 et 0,62 m) dépassent largement celles des pierres voisines qui l'entourent.

Q.S.E.



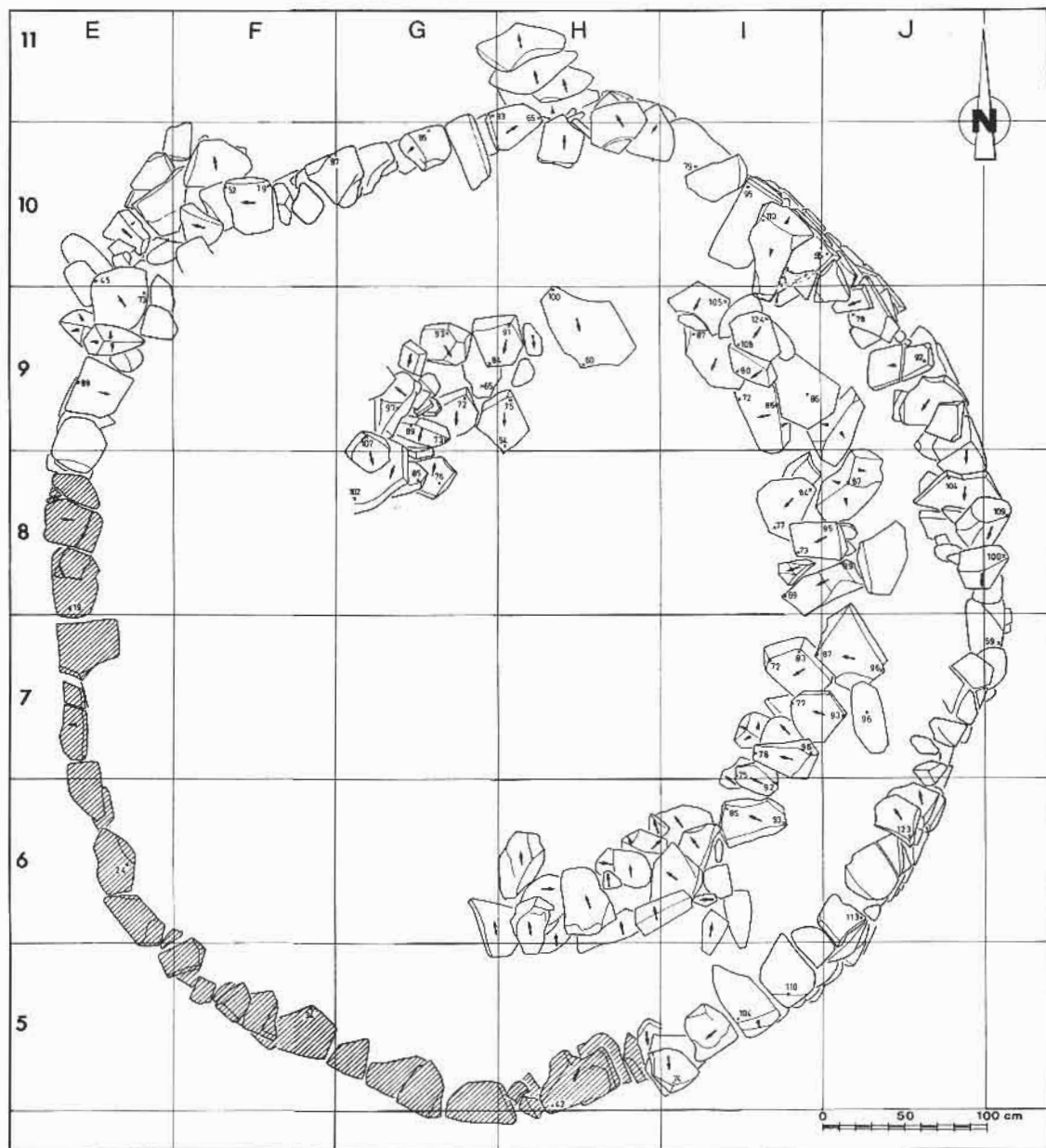
Q.N.E.



10 Élévation du mur n° 2. A et B sont les « fenêtres » qui matérialisent les orientations solsticiales.

De petites pierres posées à plat forment le noyau de ce mur dont la base recouvre presque totalement la couronne de pierres imbriquées du tumulus primitif. Vers l'intérieur, des pierres à pendage interne limitent le mur (fig. 11 et 12) en ménageant un cratère central d'environ 2,50 m de diamètre. Ces pierres mesurent généralement 0,40 à 0,50 m de longueur. Dans le carré H 9, l'une d'elles, plus imposante, repose sur la surface du tumulus primitif alors que son sommet atteint la chape de surface (à droite de la fig. 8). A gauche de la même figure (carrés G 8 et G 9), un autre dispositif prévu pour préserver le cratère central du monument comporte des pierres régulièrement empilées entre les pierres de chant (fig. 13).

Ce noyau devait exercer des pressions sur le parement qui s'est écroulé avant que le monument ne soit terminé. Ceci résulte également du manque de soin apporté à sa construction : le fait que les joints verticaux se superposent a fortement diminué sa cohésion. Nous avons remarqué que dans la plus grande partie du quadrant sud-ouest, de nombreuses pierres, trouvées à la base du remplissage entre les deux murs, présentent un pendage externe près du mur n° 2 et un pendage interne près du mur n° 1 (du carré E 5 au carré I 4). Comme on peut le constater sur la figure 14, il s'agit des pierres du mur n° 2 qui ont glissé et basculé pour les plus hautes alors que le remplissage de pierres entre les deux murs n'était pas commencé ou était en cours. Dans le carré H 11, ce sont trois pierres, vraisemblablement superposées, qui ont glissé. Ce mur s'est également effondré dans les carrés E 10 et K 8. A ce dernier endroit, il a été partiellement reconstruit avec des pierres inclinées, probablement en raison de la proximité de la « fenêtre » du dispositif solsticial B.



11 Pierres à pendage interne.

Le mur n° 1 : son parement a été élevé simultanément au remplissage entre les deux murs. Sa base a pu être mise en place dès la fin de la construction du tumulus primitif. Dans un premier temps, des pierres et de la terre noire sont apportées et recouvrent les fragments de galets de quartz. Cet apport peut se placer immédiatement avant ou immédiatement après la construction du mur n° 2. Après cet apport et la construction du mur n° 2, le complément des orientations solsticiales est mis en place : dans le quadrant



12 Pierres à pendage interne dans les quadrants sud-est et nord-est.



13 Pierres empilées entre des pierres de chant en remplacement des pierres à pendage interne dans le quadrant nord-ouest.



14 Écroulement du mur n° 2. Au *premier plan*, les pierres ont glissé et basculé sur la couche de petites pierres et de terre noire. Au *second plan*, le remplissage ← en cours a retenu les pierres qui ont glissé.



15 Quadrant sud-est : anneau externe, mur n° 1 et mur n° 2. Entre les deux murs, de gauche à droite, les pierres plantées 1, 2 et 3, la grosse pierre qui ferme le passage et la pierre de chant (A) qui masque la « fenêtre ».

sud-est (fig. 15), une dalle, longue de 1,30 m, haute de 0,45 m, ferme le passage entre les deux murs. Une pierre de chant, appuyée contre le mur n° 2, masque la « fenêtre ». Dans le quadrant nord-est, ce sont trois pierres qui ferment le passage. L'une d'elles, longue de 0,90 m, est en partie recouverte par les pierres du parement du mur n° 1. Deux pierres plus petites, placées de chant, ferment le passage large de 0,50 m qui subsiste contre le mur n° 2. Comme dans le quadrant sud-est, une pierre de chant masque la « fenêtre » (fig. 16).

A plusieurs reprises, l'imbrication des pierres montre que le remplissage fut effectué en même temps que le parement du mur n° 1 dont il constitue, en fait, le noyau. Les pierres utilisées pour le comblement sont de toutes les dimensions et placées sans ordre. En principe elles sont plus grosses vers le haut où certaines dalles atteignent 0,80 m de long. Les interstices entre les pierres, parfois très importants, sont comblés par de la terre jaune qui contient beaucoup de graviers provenant de la décomposition des pierres. Immédiatement sous la chape de surface, cette terre devient noire par suite d'infiltration de terre végétale (fig. 17).

Le parement présente un meilleur aspect que celui du mur n° 2. Les pierres employées sont en principe de dimensions plus régulières, les joints verticaux ne sont que rarement superposés, sauf dans le quadrant sud-est où, sur une longueur de 3,50 m, ce phénomène se reproduit à deux endroits. Dans cette même portion de mur, les pierres sont aussi mal agencées que celle du mur n° 2 dans ce quadrant.

Les contreforts (fig. 9 et 18) : le mur n° 1 est soutenu par une série de contreforts espacés irrégulièrement. Le modèle le plus simple est constitué d'une seule pierre inclinée à 45° environ, appuyée contre le sommet du mur. Il se répète une douzaine de fois. Pour certains de ces contreforts, les pierres utilisées ont des dimensions réduites. A quatre reprises, des groupes de grosses dalles sont appuyés contre le mur, mais leur base, qui repose sur le sol du niveau de construction, est calée par de petites pierres qui rejoignent l'anneau externe (fig. 9, carrés M 9, H 13, I 13, F 12, E 12, O 3 et D 4).

D'autres modèles existent encore : dans les carrés L 6 et M 6, des dalles, à peine inclinées, recouvrent trois pierres de chant perpendiculaires au mur. Dans les carrés C 11 et D 11, le contrefort, placé à l'horizontale nettement au-dessus du sol de construction, est calé par une pierre de chant. Le même principe se retrouve dans le carré G 2 dans lequel une grosse pierre inclinée pousse contre le mur une pierre plus petite.

Le remplissage entre le mur n° 1 et l'anneau externe, à l'exception des contreforts, est constitué de terre brun jaune, meuble, qui ne contient que très peu de gravier. Près de la chape de surface, cette terre devient plus sombre et ressemble à de la terre de bruyère.

Le comblement de la zone centrale : après la construction du mur n° 1, le cratère ménagé au centre du monument laissait apparent le cercle de pierres posées à plat, à la surface duquel se trouvait la sépulture. La fouille n'a pas permis d'établir à quel moment ce cratère a été comblé par la pierraille et le gravier qui entourent le cône de pierres plus grosses placées au-dessus de la sépulture.

La chape de surface : une fois terminé, le monument fut intégralement recouvert d'une chape de pierres que nous avons retrouvée, avec quelques particularités, sur toute la



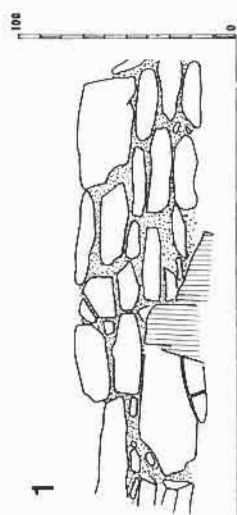
16 Quadrant nord-est : le mur n° 1 est maintenu par des contreforts. En B, pierre masquant la « fenêtre » du mur n° 2.



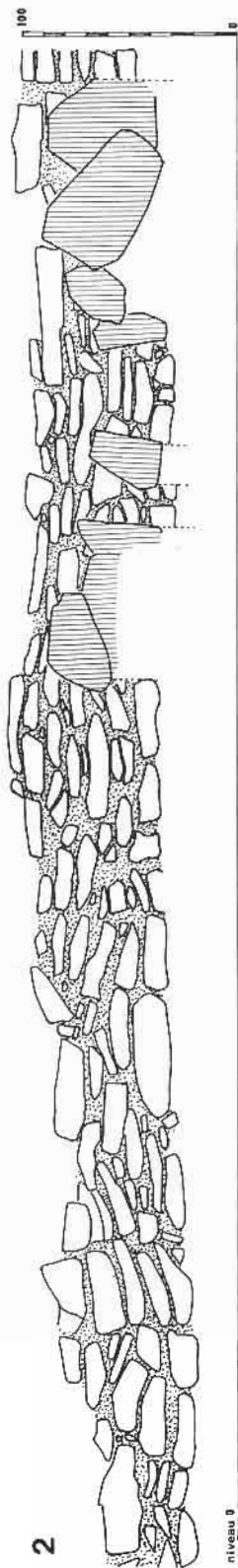
17 Remplissage entre les deux murs dans le quadrant nord-ouest.

surface du tumulus qui n'avait pas été perturbée. Elle est constituée de petites pierres émoussées, bloquées par du gravier et de la terre sablonneuse, très tassée, qui provient de leur désagrégation provoquée certainement par les intempéries.

Après le nettoyage de cette chape, l'anneau externe et le sommet du mur n° 1 apparaissent nettement sous forme de deux rangs de pierres alignées de plus grandes dimensions. D'autres particularités sont visibles : quelques pierres de chant dépassent la surface de la chape dans le carré J 12; dans le carré I 4, la pierre de chant correspond à la

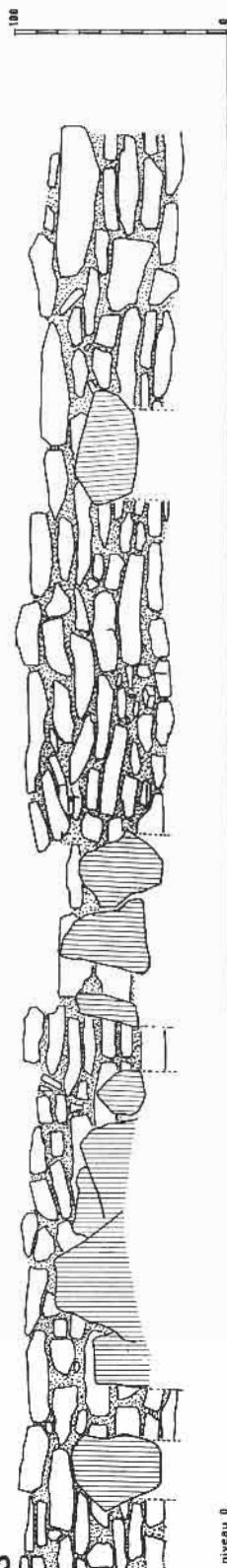


1



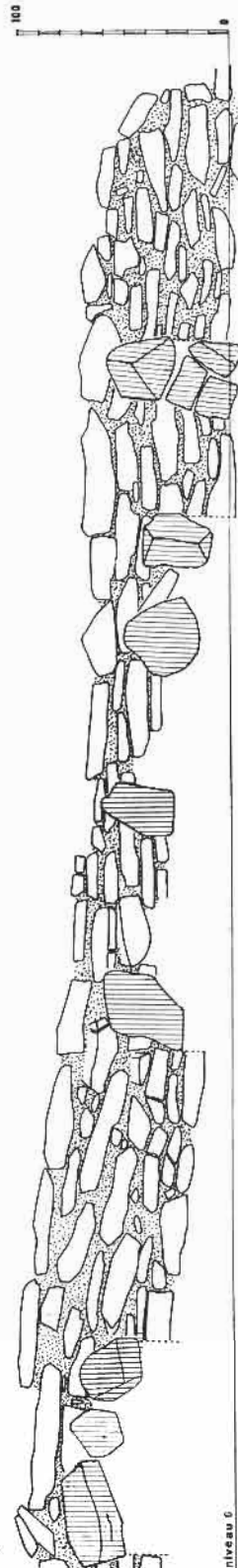
2

niveau 0



3

niveau 0



4

niveau 0

Pierre plantée n° 2. Dans les quadrants nord-est et sud-est, les pierres plus grosses marquent l'emplacement des orientations solsticiales.

Les mensurations : l'étude architecturale de ce monument entraîne quelques observations sur ses dimensions. La bordure externe, les deux murs et le cercle central de pierres posées à plat sont parfaitement concentriques. Mesures : diamètre du cercle de pierres central : 2,40 m ; — largeur de la couronne de pierres imbriquées : 1,80 m ; — distance entre les deux murs : 1,80 m ; — distance entre le mur n° 1 et la bordure externe : 1,80 m ; — diamètre du tumulus primitif : 6 m ; — diamètre total : 13,20 m.

Ces mesures suggèrent une unité commune voisine de 0,60 m, soit environ deux pieds. Le général Pothier a observé de telles constantes dans les tumulus du plateau de Ger pour lesquels il a calculé une unité de 0,32296 m⁹.

Les structures internes des tertres funéraires n'ont que rarement fait l'objet d'observations précises. Tous les éléments architecturaux rencontrés à Saint-Priest-de-Gimel se retrouvent cependant ailleurs dans des tertres de pierres ou de terre. La bordure externe de dalles posées à plat existe à Baudran¹⁰ et dans les tumulus du Frau¹¹. Souvent la limite du tertre est matérialisée par des cercles de galets¹², de grosses pierres¹³, de dalles dressées¹⁴ ou simplement par un fossé¹⁵.

Dans la masse du tertre, les éléments architecturaux sont de plusieurs types : anneaux divers, murets uniques ou multiples, pierres plantées. L'architecture interne la plus simple correspond aux cercles de pierres plus ou moins réguliers¹⁶. Ces cercles sont parfois uniques¹⁷. Dans les Alpes, les tumulus offrent, la plupart du temps, une structure de deux couronnes plus ou moins complète formée de gros galets¹⁸. Le tumulus XII de Chabestan (Hautes-Alpes) renfermait, à des hauteurs diverses, trois cercles de pierres¹⁹. Le cercle de pierres rencontré dans le tertre de terre de Saint-Pierre-de-Fursac (Creuse) mesure 2 m de large et un m de haut²⁰.

9 Général POTHIER, *Les tumulus du Plateau de Ger*, Paris, 1900.

10 J. COUCHARD, J. ARNAL et R. RIQUET, *Le tumulus à inhumations de Baudran, commune de Nespouls*, dans *Bull. de la Soc. historique et archéologique de la Corrèze*, 87, 1965, p. 41-57.

11 B. PAJOT, *Note préliminaire sur la nécropole du Premier Age du Fer du Frau, commune de Cazals, Tarn-et-Garonne*, dans *Bull. de la Soc. préhistorique française* (abrégé : *B.S.P.F.*), 72, 1975, p. 149-157.

12 Par exemple dans les tumulus du Plateau de Ger, voir en dernier lieu R. COQUEREL, *Les tumuli du Plateau de Ger (Hautes-Pyrénées) et leur signification cultuelle*, dans *Celticum VI*, 1963, p. 27-44 (p. 40).

13 Par exemple dans le Jura : M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *Le Premier Age du Fer Languedocien*, t. III, 1960, p. 195.

14 Ces dalles dressées en bordure sont fréquentes en Côte-d'Or : Françoise HENRY, *Les tumulus du département de la Côte-d'Or*, Paris, 1933.

15 Par exemple à Saint-Denis-de-Palin : J. FAVIERE, R. BOUDET et J. NICOLLE, *Fouille d'un tertre protohistorique à Saint-Denis-de-Palin (Cher)*, dans *Gallia*, XXII, 1964, p. 222-247.

16 Par exemple à Chaveria : J.-P. MILLOTTE, *Les Civilisations de l'Age du Fer dans le Jura*, dans *La Préhistoire Française*, t. VI, 1976, p. 726 et Informations archéologiques, dans *Gallia Préhistoire*, XII, 1969, p. 474-477 et XIV, 1971, p. 386-387.

17 M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *Le Premier Age du Fer Languedocien*, t. III, p. 157-161 et p. 166.

18 J.-Cl. COURTOIS, *Les civilisations de l'Age du Fer dans les Alpes*, dans *La Préhistoire Française*, t. II, 1976, p. 712.

19 M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *op. cit.*, p. 167.

20 Denis TARDIVEAU, *Tumulus n° 1 de la Forêt-Basse*, dans *Mémoires de la Soc. des sciences nat. et arch. de la Creuse* (abrégé : *M.S.S.N.A.C.*), 40, 2, 1979, p. 260-267.

Le muret représente une structure plus élaborée. Il ne comporte généralement qu'un seul parement vers l'extérieur, aussi bien dans les tertres de pierres que dans les tertres de terre. A Augères (Creuse), il n'existe que sur une partie du cercle qu'il représente²¹. Du Morbihan au Sud-Finistère, les tumulus ronds du Premier Age du Fer comportent une structure interne circulaire avec parement externe d'un m de hauteur moyenne et de 5 m environ de diamètre²². Cette murette unique se rencontre également dans le tumulus des Dauges²³ et dans le Jura²⁴. En Côte-d'Or, les tumulus de Vanvey et les tumulus B et D de Maloisey possèdent un mur circulaire étayé de grosses laves²⁵. Dans le même département, un muret de pierres sèches circonscrit une aire de grandes dalles posées à plat dans les cinq tertres de la Corrée à Ampilly-le-Sec²⁶.

Des murets concentriques sont mentionnés à Galès²⁷, à Avezac-Prat²⁸, à Reynier²⁹ et à Mackwiller³⁰. Le tumulus de Laurenties (Basses-Pyrénées) renferme une cavité centrale de 3 m de diamètre entourée de deux murs situés à 4 et 8 m du centre³¹. Deux des tumulus du Rouet (n° 7, dit de la Liquière et n° 9, dit du Vialat) comprennent deux murs concentriques en pierres sèches³².

A ces murets concentriques, sont parfois associés des éléments architecturaux rayonnants. Le tumulus L 10 du Plateau de Ger possède trois cercles concentriques de galets : au sud, le cercle intermédiaire forme un pavage long de 5 m et large de deux. De part et d'autre, des murets rayonnants relient ce cercle au cercle intérieur composé de galets jointifs³³. A Veuxhaules (Côte-d'Or), un noyau central de pierres est entouré d'un mur circulaire de pierres sèches, interrompu par une sorte d'allée couverte³⁴. Le tumulus de Saint-Denis-de-Palin (Cher) présente des murs rayonnants ou « épines », orientés du nord-est au nord-ouest, et seulement un arc de cercle très court³⁵. Un tumulus, partiellement fouillé vers 1930 dans l'Yonne, comprend une architecture complexe. Une enceinte de gros blocs limite le monument de 25 m de diamètre qui renferme trois murets concentriques. En outre, la fouille a révélé, à l'intérieur du muret central, deux murs rayonnants, un vers le nord-est, l'autre vers le nord-ouest. Sur son plan schématique, le fouilleur restitue des murets vers le sud-est et le sud-ouest, et assimile les quatre murets aux rayons d'une roue

21 *Informations archéologiques*, dans *Gallia*, 35, 1977, p. 433-434 ; M. BOUYER, P. LÉGER et Marie-Jeanne ROULIÈRE, *Compte rendu de fouilles des tumuli d'Augères*, dans *M.S.S.N.A.C.*, 40, 2, 1979, p. 280-299.

22 R.-P. GIOT, J. L'HELGOUACH et J. BRIARD, *La Bretagne, Préhistoire et Protohistoire*, 1962, p. 229-230 ; R.-P. GIOT, *Les Civilisations de l'Age du Fer en Armorique*, dans *La Préhistoire française*, t. II, 1976, p. 781.

23 *Informations archéologiques*, dans *Gallia*, XXIII, 1965, p. 364-365 et XXVI, 1968, p. 344-345.

24 J.-P. MILLOTTE, *op. cit.*, p. 726.

25 Françoise HENRY, *op. cit.*, Paris, 1933, p. 154-155 et p. 173-174.

26 *Ibid.*, p. 118.

27 *Informations archéologiques*, dans *Gallia*, XXVIII, 1970, p. 427.

28 M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *op. cit.*, p. 149.

29 P. ARCELIN, *Les civilisations de l'Age du Fer en Provence*, dans *La Préhistoire Française*, t. II, p. 672.

30 J.-J. HATT, *Saisons d'Alsace*, n° 46, p. 113 ; B. NORMAND, *L'Age du Fer en Basse Alsace*, 1973, p. 42 et p. 99.

31 *Informations archéologiques*, dans *Gallia*, XXV, 1962, p. 371-372.

32 M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *op. cit.*, p. 22-23.

33 Général POTHIER, *op. cit.*, p. 76-86 ; M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *op. cit.*, p. 159-161.

34 Françoise HENRY, *op. cit.*, p. 175.

35 J. FAVIÈRE, R. BOUDET, J. NICOLLE, *op. cit.*

solaire. Au sud-est, la bordure comprend un aménagement précédé d'un fossé que H. Corot compare à une entrée³⁶.

Les cercles de pierres plantées (ou « cromlech ») sont surtout fréquents en Côte-d'Or. La sépulture du tumulus de la Bugé-Ez-Clauset à Minot est constituée d'un cercle de pierres profondément fichées dans le sol; deux autres tertres de Minot possèdent un « cromlech » interne dont un est constitué de sept pierres³⁷. Les pierres du « cromlech » du tumulus I de Fleury-sur-Ouche dépassaient, avant la fouille, la surface du tertre. Il en était de même des deux « cromlech » du tumulus II³⁸. Dans la même région, d'autres cercles de pierres plantées à l'intérieur du tumulus sont signalés à Boux-sous-Salmaise, Charmesson, Chateauneuf, Fleury-sur-Ouche (T. X) et Meulson³⁹. A Pommard, des sépultures se trouvent à l'intérieur des cercles de pierres plantées, situés à proximité d'un tumulus⁴⁰. Aux Chaumes d'Avernay, un tumulus est également entouré de « cromlech »⁴¹. En outre, des cercles de pierres dressées sont mentionnées dans le Lot⁴², dans les Alpes⁴³, et dans les Pyrénées⁴⁴.

LE MOBILIER.

Le *matériel métallique* est composé de débris de fer découverts à la surface du tumulus primitif, dans la zone centrale :

Une épingle en fer dont la pointe manque. Ce qui reste de cette pointe est aplati. Le corps de l'épingle, de section ovale, devient cylindrique à 9 cm de la pointe. Il s'amincit progressivement près de l'autre extrémité élargie et aplatie. L'amorce d'une rainure suggère la présence d'un chas brisé (fig. 19, n° 1) ;

Un fragment de fer courbe, terminé par une boule d'oxyde de fer appartient vraisemblablement à une fibule dont l'arc serait légèrement élargi à son sommet (fig. 19, n° 2) ;

Trois fragments de fer sont également des restes de fibules. L'état de ces vestiges de fibules ne permet pas de comparaisons. Notons simplement la présence de nombreuses fibules en fer dans les tumulus de Glandon, datés de la fin du Premier Age du Fer.

Un *bracelet* (fig. 19, n° 3, et 20), brisé en six fragments, fut découvert dans le quadrant sud-ouest, en limite de la partie détruite. Il est façonné dans un lignite noir, contenant de très petites parcelles de mica qui apparaissent sur les cassures. Sa section, légèrement convexe à l'intérieur, est carénée à l'extérieur. Sa surface externe porte, de part et d'autre de la carène, des séries alternées de 3 à 10 incisions obliques, sauf sur quelques centimètres où elles sont remplacées par des triangles dont un est hachuré. Des lignes incisées limitent chaque bande de hachures. Diamètre extérieur : 8,6 cm ; diamètre intérieur : 6,8 cm. L'usure du décor, près de la carène, montre que ce bracelet a été porté. Cette usure est particulièrement nette à l'opposé de la zone ornée de triangles.

36 H. COROT, *Fouille du tumulus de Tormancy*, dans *B.S.P.F.*, 27, n° 11, nov. 1930, p. 528-531.

37 Françoise HENRY, *op. cit.*, p. 47 et p. 156-160.

38 *Ibid.*, p. 34.

39 *Ibid.*, p. 135-136, 151 et 156.

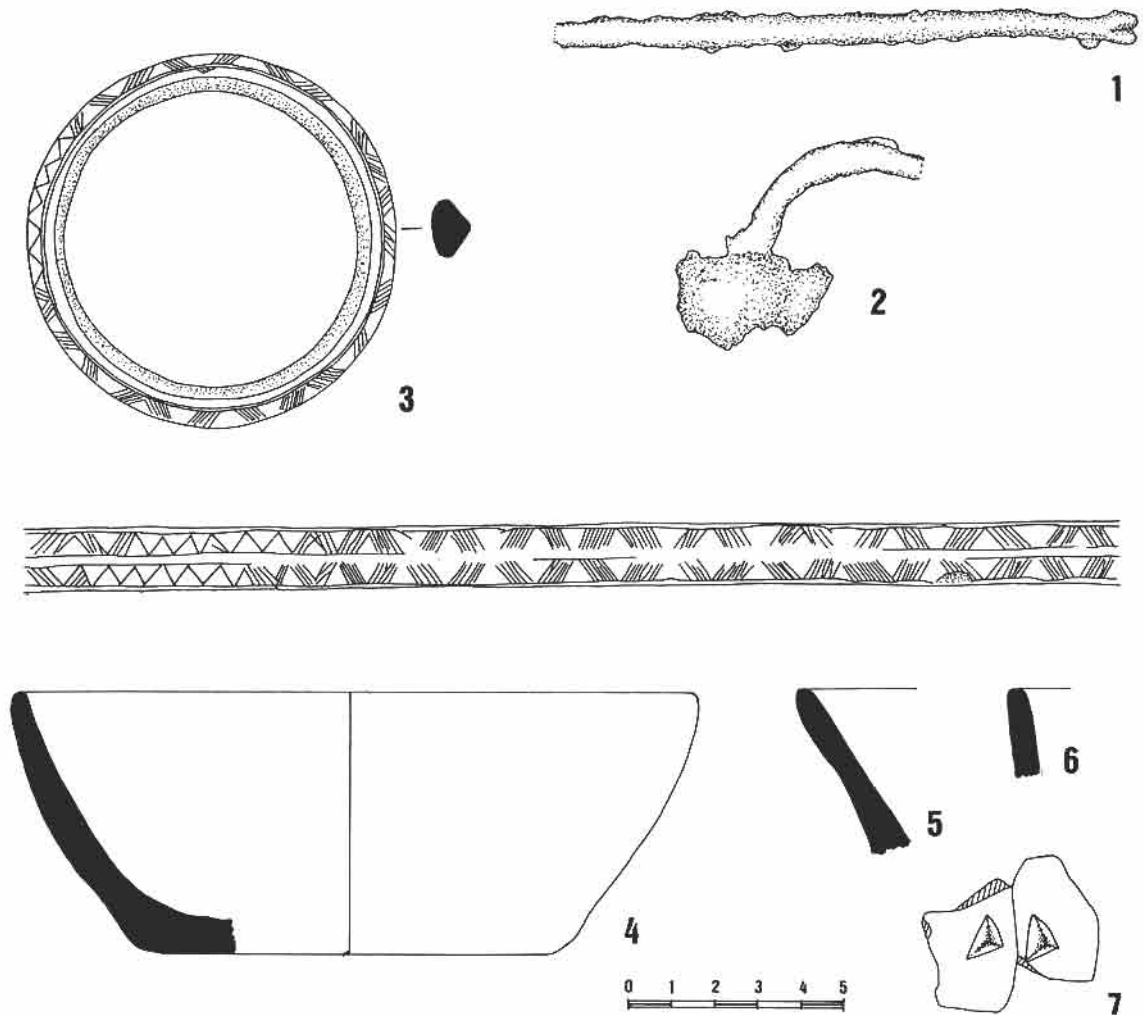
40 *Ibid.*, p. 162.

41 *Ibid.*, p. 118-119.

42 J. CLOTTES, *Le Lot préhistorique et protohistorique*, dans *Bull. de la Soc. des Ét. Litt., Sc. et Art. du Lot*, XC, 3-4 ; M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *op. cit.*, p. 89 ; B. PAJOT et A. VERNHET, *Les civilisations de l'Age du Fer dans les Causses*, dans *La Préhistoire Française*, t. 11, 1976, p. 688.

43 M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *op. cit.*, p. 166.

44 *Ibid.*, p. 155.



19 Le mobilier : 1, épingle en fer ; 2, fragment de fibule ; 3, bracelet en lignite ; 4 à 7, céramique.

Il a permis de dater approximativement l'enlèvement des pierres dans le quadrant sud-ouest : cinq fragments se trouvaient brisés en place, mais un sixième avait été entraîné à 0,20 m dans la terre remaniée. Un dépôt ferrugineux s'était déposé sur sa surface, mais pas sur les cassures. Par conséquent, ce bracelet, déposé intact à la base du tumulus, fut brisé lors de l'enlèvement des pierres, ceci à une date assez récente pour que son dépôt ferrugineux n'ait pas eu le temps de se déposer sur les cassures.

Les bracelets en lignite décorés sont rares. Le seul atelier connu de bracelets ornés fut découvert à Chalucet⁴⁵. Le décor de Saint-Priest-de-Gimel ne se retrouve pas exactement dans les nombreux fragments recueillis à Chalucet qui comportent cependant des triangles,

⁴⁵ Chr. CHEVILLOT, *Un atelier de bracelets en lignite décorés à Chalucet (Saint-Jean-Ligoure, Haute-Vienne)*, dans *B.S.P.F.*, t. 73, 1976, Études et travaux, p. 422-436.



20 Le bracelet en lignite.

hachurés ou non, et des groupes de traits obliques⁴⁶. C. Chevillot et J.-P. Pautreau ont dressé un inventaire de ce type original de bracelets en lignite : ils citent seulement huit gisements de la Bretagne au Languedoc⁴⁷. A ces derniers, il convient d'ajouter le Puy-de-Gaudy (Creuse)⁴⁸.

La céramique. Les tessons recueillis proviennent de quatre endroits : entre les pierres de remplissage; dans la terre rapportée entre les murs n^{os} 1 et 2, en particulier dans le quadrant nord-est où 55 tessons permettent de reconstituer le profil d'une jatte (carré J. 10); quelques-uns dans la terre rapportée entre la bordure externe et le mur n^o 1; d'autres dans le champ labouré à proximité du tumulus.

Le groupe de tessons provenant du carré J. 10 a été découvert sous la couche de terre noire rapportée, au même niveau que les fragments de galets de quartz (+34 à +36). La pâte, gris orangé dans l'épaisseur, gris noir en surface, contient de gros cristaux de quartz et du mica. Ces tessons ont permis de reconstituer partiellement une jatte tronconique à base portante, avec des parois légèrement convexes, terminées par un bord aminci et une lèvre arrondie (fig. 19, n^o 4). Cette forme, assez fréquente à la fin du Premier Age du Fer, se rencontre par exemple dans les niveaux 1 du Cayla⁴⁹, dans la nécropole de Las Fados⁵⁰ et plus près de nous à Saint-Mathieu⁵¹.

La majorité des tessons recueillis dans le quadrant sud-ouest, entre la bordure et le mur n^o 1, présente une pâte brun rouge, avec un dégraissant quartzeux abondant très grossier (certains cristaux atteignent 6 mm). Le mica blanc abonde, surtout sur les surfaces lissées de couleur plus sombre. Tous ces tessons sont grossièrement modelés (fig. 19, n^{os} 5 et 6). Les deux tessons du carré D 1 ont une pâte foncée et moins grossière avec une surface externe polie.

46 Séries 1 et 2 de Ch. Chevillot.

47 Un fragment en Haute-Vienne, deux fragments sur deux sites de Charente-Maritime, plusieurs sur un même site dans le Morbihan, plusieurs au Camp Allarie dans la Vienne, et un fragment à Mailhac dans l'Aude. Chr. CHEVILLOT, *op. cit.*, p. 434-435. J.-P. PAUTREAU, *Le Camp Allarie, commune d'Allonnes (Vienne). Premiers résultats*, dans *L'Anthropologie*, 80, 1976, n^o 3, p. 389-430.

48 J.-B. THUROT, *La forteresse vitrifiée du Puy-de-Gaudy et la ville de Guéret*, Paris, 1878, p. 14 : sept fragments de bracelet dont un orné de lignes parallèles de petits triangles.

49 M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *op. cit.*, t. I, p. 88.

50 *Ibid.*, t. II, fig. 54, p. 79.

51 Marie-Jeanne ROULIÈRE, G. LINTZ et Chr. CHEVILLOT, *Les tumulus de Saint-Mathieu*, à paraître dans *B.S.P.F.*

Un groupe de tessons, provenant du carré I 13, possède une pâte orangée assez homogène avec du feldspath, du quartz et du mica peu abondant. Deux tessons sont ornés d'impressions triangulaires (fig. 19, n° 7).

Trois tessons appartiennent à des céramiques très différentes. Le premier fut découvert dans la zone centrale, à 0,50 m de profondeur. La pâte micacée, de couleur orangée, très homogène contient un dégraissant très fin, pratiquement invisible à l'œil nu. Deux autres menus tessons de couleur rosée, mis au jour près de la surface dans le carré F 10, rappellent, par leur pâte, de la céramique sigillée en partie décomposée par l'acidité du sol ; aucun dégraissant n'est visible.

Les galets de quartz. Plus de 200 éclats de quartz, étrangers au terrain environnant, appartiennent à des galets caractérisés par une surface naturellement colorée en rouge, rosé ou brun. Leur masse, de couleur blanchâtre, n'est pas amorphe : elle présente des petits cristaux avec du mica blanc et plus rarement du mica noir. L'apport de matériaux étrangers au sous-sol local dans la masse du tumulus n'est que rarement signalé. Deux tumulus du Mont-Afrique renfermaient des amonites pour l'un et une grande quantité de grès liassique pour l'autre⁵². Des tumulus de Xamontaut (Vosges) ont livré de rares éclats de galets de quartzite⁵³.

Les fragments de galets de quartz ont été recueillis, à quelques exceptions près, dans l'aire circonscrite par le mur n° 1. Entre les deux murs, les fragments sont parfois groupés à proximité du mur n° 2 (carrés K 7 et K 8, G 11 et H 11, E 5 et F 5). La plus grande quantité se trouve cependant à la surface du tumulus primitif⁵⁴. Deux faits montrent qu'ils ont été dispersés en même temps à la surface du tumulus primitif et sur le sol environnant, avant même la construction du mur n° 2 : à la surface du tumulus central, tous les fragments étaient disséminés au niveau des petites pierres qui régularisaient sa surface, — entre les deux murs, ils se trouvaient sous la couche de terre noire mêlée de petites pierres. Deux exceptions à cela : un fragment recueilli à la surface du tumulus et un autre parmi les pierres de remplissage, contre le mur n° 2.

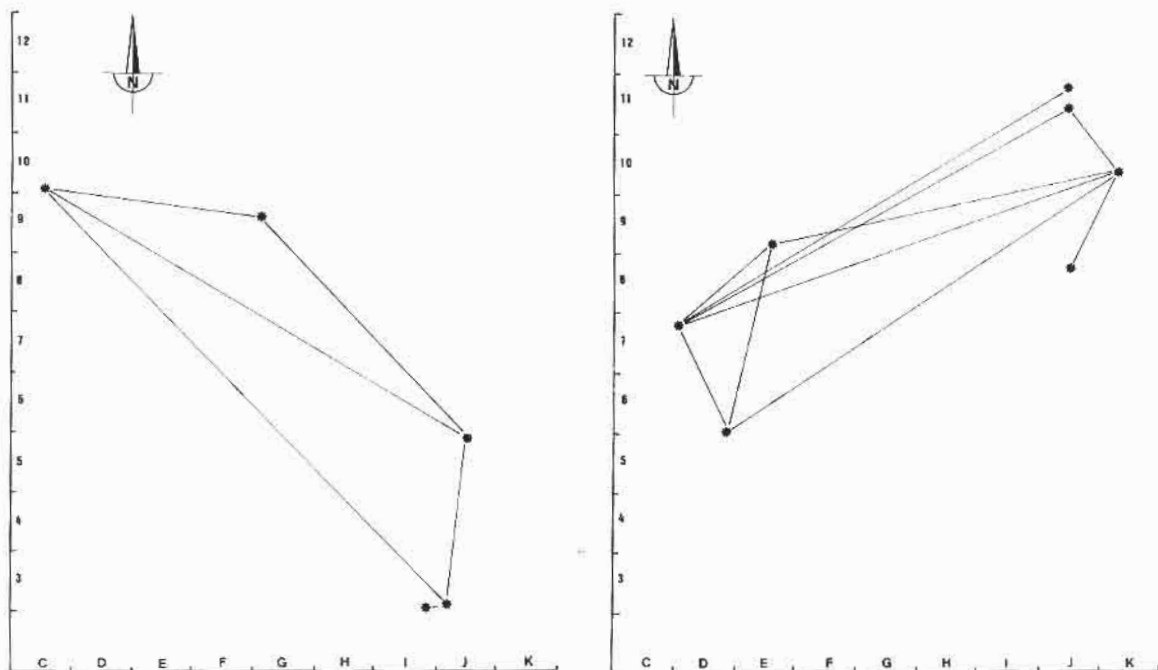
Certains fragments de galets se recollent entre eux. Ils ont permis de reconstituer partiellement des galets. Nous avons ainsi assemblé 40 éclats appartenant à sept galets. Trois petits galets retrouvés entiers mesurent de 7 à 9 cm dans leur plus grande dimension. La grosseur des éclats varie considérablement : les plus petits mesurent à peine plus d'un centimètre, alors que les plus gros atteignent 8 cm. Deux galets, presque entièrement reconstitués à partir de fragments dispersés mesurent 15 cm. L'un d'eux a pu fournir une vingtaine de fragments, l'autre une trentaine. Les autres galets, partiellement reconstitués, plus petits, n'ont permis de débiter, au maximum, qu'une dizaine de fragments.

Un galet, long de 13 cm, ramassé dans la terre labourée du champ, présente, à l'une de ses extrémités, de nombreuses ébréchures, montrant qu'il a été utilisé comme percuteur. Il est possible qu'il ait servi à éclater les galets.

52 Compte rendu sommaire des fouilles exécutées en 1926 au Mont-Saint-Afrique, près de Dijon, dans *Bull. arch. du Comilé*, 1927.

53 *Informations archéologiques*, dans *Gallia*, XII, 1954, p. 401.

54 Les fragments retrouvés dans les parties remaniées du quadrant sud-ouest n'ont pas été reportés sur le plan n° 4.



21 Diagrammes montrant les collages entre des éclats appartenant à deux galets.

LES RITES FUNÉRAIRES.

L'édification de ce tumulus révèle un rituel complexe que la fouille permet de restituer en partie. Aucune sépulture n'a été identifiée avec certitude au cours de la fouille. L'absence d'urne cinéraire, de cendres et d'ossements calcinés exclut l'hypothèse d'une incinération. L'examen détaillé des renseignements enregistrés sur les divers documents de fouille permet cependant d'avancer la possibilité d'une sépulture à inhumation. Bien que le terrain acide n'ait malheureusement conservé aucune trace de squelette⁵⁵, quatre faits nous incitent à penser qu'une sépulture se trouvait à la surface du petit tumulus primitif : la présence de pierres de dimensions moyennes, alignées au même niveau, suivant un axe nord-sud passant par le centre, — la présence, au même endroit, de l'épingle en fer et des fragments de fibules, — de la matière blanchâtre et pulvérulente, conservée par l'oxyde de l'épingle, semble être de l'os, — la dépression centrale, réservée lors de la construction du mur n° 2, qui se retrouve à Tarnac⁵⁶ et dans le tumulus n° 1 de Vezinies⁵⁷, semble destinée à recevoir le corps du défunt. Il n'est cependant pas possible de préciser si le défunt fut inhumé lorsque le tumulus était pratiquement terminé, ou s'il fut déposé sur le

55 Aucune trace du squelette n'a été décelée dans les tumulus de pierres à Tarnac, dans un terrain de même nature : G. LINTZ, *Fouille de tertres de pierres à Tarnac, Corrèze*, dans *Rev. arch. du Centre*, XVIII, 3-4, 1979, p. 101-108. A Augères, où les corps se trouvaient dans une terre argilo-sableuse, donc moins perméable que les tertres de pierres, il ne subsistait que quelques traces de squelettes, en particulier les crânes : M. BOUYER, P. LÉGER et Marie-Jeanne ROULIÈRE, *op. cit.*

56 G. LINTZ, *op. cit.*, p. 104.

57 M. LOUIS, O. et J. TAFFANEL, *op. cit.*, p. 84.

tumulus primitif dès la mise en place de celui-ci. En outre, on ne peut préciser combien de temps le corps restait exposé à l'air libre, avant que la dépression centrale ne soit comblée.

A deux reprises, des éléments liés au culte solaire sont apparus. La présence des deux fenêtres masquées par des pierres de chant n'est pas fortuite. L'orientation de celle du quadrant nord-est correspond, par rapport au centre du tumulus, au lever du soleil lors du solstice d'été et celle du quadrant sud-est, au lever du soleil lors du solstice d'hiver⁵⁸. L'étude de la dispersion des fragments de galets qui se collent entre eux, montre que le jet des éclats d'un même galet s'est effectué selon les deux directions correspondant aux orientations solsticiales (fig. 21).

Le culte solaire semble être la croyance la plus solide des Ages des Métaux⁵⁹. Il est possible que les murs rayonnants du tumulus de Tormancy aient également un rapport avec un culte solaire⁶⁰ : si seuls les deux murs reconnus avec certitude existent, ils pourraient alors indiquer les points extrêmes de la course du soleil. Le même tertre présente, au sud-est une « entrée » qui correspond peut-être à une orientation solsticiale. La même hypothèse peut être avancée pour le tumulus de Saint-Denis-de-Palin dans lequel les « épines » rayonnantes n'existent pas dans la partie nord du tumulus. Le remplissage de cette partie ne comprend d'ailleurs qu'une masse de terre homogène dans laquelle ne se trouve aucune trace d'activité humaine⁶¹.

La signification des neuf pierres plantées n'apparaît pas clairement. Peut-être correspondent-elles aussi à des orientations. Le fait qu'elles soient nettement fichées en terre atteste d'une certaine importance dans le monument.

Le bracelet de lignite décoré est le seul indice de datation. Les fragments de bracelets découverts au Camp Allaric dans un milieu clos sont associés à du matériel daté de la fin du VI^e ou du début du V^e siècle⁶². Bien que trouvés hors contexte à Chalucet, les fragments de bracelets sont associés à de la céramique à décor graphité, généralement datée de la fin du Premier Age du Fer⁶³. Le matériel métallique est en trop mauvais état pour permettre des comparaisons. Notons simplement la fréquence des fibules en fer dans les tumulus limousins à céramique graphitée, qui sont généralement datés eux aussi de la fin du Premier Age du Fer⁶⁴.

Guy LINTZ.

58 Les orientations solaires n'ont pas été calculées avec une grande précision. En effet, la hauteur des sommets formant la ligne d'horizon et la végétation, modifient sensiblement le point où le soleil se lève. De plus, la largeur des « fenêtres » ne permet pas de préciser exactement l'axe calculé par les constructeurs du tumulus. Toutefois, une vérification faite sur place un 21 décembre a démontré que l'axe qui passe par le centre du tumulus et le milieu de la « fenêtre » du quadrant sud-est indique exactement le point où le soleil apparaît sur la ligne d'horizon.

59 J.-P. MILLOTTE, *Précis de protohistoire européenne*, 1970, p. 219-220.

60 H. COROT, *op. cit.*, l'auteur restitue deux autres murets pour les assimiler aux rayons d'une roue solaire.

61 J. FAVIÈRE, R. BOUDET et J. NICOLLE, *op. cit.*, fig. 2 et p. 228.

62 J.-P. PAUTREAU, *op. cit.*, p. 418-425.

63 Chr. CHEVILLOT, *op. cit.*, p. 436.

64 R. BOISSEAU et J. LAMBERT, *Un champ de tumulus du Premier Age du Fer à Glandon (Haute-Vienne)*, dans *Gallia*, 33, 1975, p. 1-25 ; J.-P. DAUGAS, J. GOMEZ, G.-N. LAMBERT, J.-P. MOHEN, *Prospections anciennes dans les tumulus du Premier Age du Fer de la partie sud du Limousin*, dans *B.S.P.F.*, 73, 1976, p. 437-456.